

CHAMPIONNAT DE FRANCE DU CHEVAL DE CHASSE ET DU CAVALIER-VENEUR 2026

Présentation

Le **jury de terrain** peut interdire un harnachement jugé inadapté. Ce qui n'apparaît pas sur cette liste reste à l'appréciation du jury.

Ce qui apparaît dans ce document est valable **dès l'arrivée** dans l'enceinte du concours (incluant le paddock).

1/ TENUE DU CAVALIER ET ACCESSOIRES - NOTATION /11

Objectif : être en tenue de St Hubert

A noter : Le président du jury peut sanctionner toute tenue inadaptée ou dangereuse.

La tenue :

- Redingote aux couleurs de l'équipage ou redingote ou veste noire ou gris foncé d'invité : boutonnée, ajustée à la taille du concurrent. La redingote se porte au-dessus du genou et quelques centimètres de moins si l'on porte des bottes de vénerie. Elle doit être propre et en bon état d'usage, les boutons astiqués ;
- Une veste en tweed pour les cavaliers de – de 14 ans de l'épreuve Club Poney est tolérée ;
- Cravate blanche, en coton ou en soie avec épingle de l'équipage ou neutre ;
- Gilet de vénerie aux couleurs des revers de la tenue d'équipage ou gilet d'invité ;
- Gants obligatoires et blancs (tricot blanc) ;
- Bottes classiques noires, bottes à revers fauve ou vernis noir, en cuir ou en caoutchouc et de préférence sans lacets ni fermetures éclair :
 - L'important est qu'elles soient propres, cirées et brillantes ;
 - Les bottes de vénerie se portent exclusivement avec des bas blancs (jarretières appréciées). À noter : les bottes de couleur fauve sont interdites.
- Chaps tolérées uniquement en Club Poney pour les cavaliers de – 14 ans.

Les accessoires :

- Trompe de chasse et/ou pibole à la bonne hauteur : en bon état, parfaitement astiquée(s) ;
- Dague : en bon état et astiquée ;
- Fouet : avec ou sans flotte ;
- Ceinturon : en bon état.

La coiffe :

- Toque, cape, bombe, noire ou bleue marine, ou aux couleurs de la tenue d'équipage autorisé(e) et apprécié(e) pour les cavaliers de plus de 18 ans ;

- Tricorne, melon noir autorisé pour les cavaliers de plus de 18 ans ;
- Protection céphalique aux normes équestres en vigueur obligatoire pour les mineurs ;
- Boucles d'oreilles tolérées uniquement pour les femmes si discrètes et non pendantes (interdites pour les hommes) ;
- Les cheveux longs sont rassemblés en chignon bas avec résille, ou tenus par une tresse.

Les aides artificielles :

- **Éperons :** sont appréciés car ils font partie de la tenue du veneur
 - Longueur max : 2 cm (mesurés à partir de la botte/bottine) ;
 - Un seul par botte ;
 - Sont interdits : éperons à molettes (lisses, crantées, dentelées) ;
 - Sont autorisés les éperons à boules roulantes (voir ci-contre).
- **Cravache tolérée :**
 - Plombée interdite ;
 - Longueur max : 75 cm (sauf monte en amazone) ;
 - Usage excessif de la cravache ou du fouet = sanction possible.



2/ HARNACHEMENT DU CHEVAL - NOTATION /10

- Selle : adaptée à une équitation extérieure (dressage interdite) ;
- Étriers et étrivières obligatoires :
 - Reliés uniquement par le crochet d'attache ;
 - Un seul point de fixation ;
 - Doivent pendre librement, se chausser/déchausser facilement ;
 - Doivent pouvoir se désolidariser ou libérer le pied en cas de chute ;
 - Étriers : si en acier, ils doivent être brillants ; si matériau composite, ils doivent être de couleur noire.
- Tapis : propre et en bon état ;
- Mors : doit être adapté et astiqué pour être brillant. Le concurrent a le droit de changer de mors entre les épreuves. L'important est qu'il soit adapté et ajusté à la bouche de son cheval ;
- Monte sans mors : interdite, le hackamore est accepté ;
- Rênes attachées directement sur le mors ou avec des alliances ;
- Collier de chasse : obligatoire ;
- Longe de chasse : obligatoire, ajustée en corde blanche ou en cuir ;
- Frontal sobre (sans strass), peut être aux couleurs de l'équipage ;
- Muserolle doit être ajustée sans être serrée (passage de deux doigts doit être possible entre la muserolle et le chanfrein). Le serrage excessif relève du mauvais traitement, ce qui pourra entraîner l'élimination.

Si l'état de la sellerie n'est pas satisfaisant et considéré comme pouvant générer un risque, le concurrent sera pénalisé, voire déclassé.

(Voir la liste ci-dessous des éléments autorisés et des éléments interdits en annexe)

Spécificités pour les amazones

La tenue

Les amazones se présentent soit en tenue d'équipage soit en tenue d'invitée. L'amazone junior en-dessous de 14 ans (classe poney) aura le choix entre tenue noire, grise, bleu marine ou tweed.

En tenue d'invitée, l'amazone porte une tenue noire, grise ou bleu marine avec un tricorne, un haut de forme ou un chapeau melon. Si les tenues sont en tweed, le chapeau melon et les bottes marrons sont de rigueur, ainsi que les gants blancs.

Elles portent un tricorne. Le haut de forme (chapeau de dressage) et chapeau melon sont tolérés. Les « suivez-moi » ne sont pas autorisés.

La culotte de cheval est de préférence foncée

Pour des raisons de sécurité en cas de chute, seul le tablier de chasse est autorisé dans le cadre du championnat. Le tablier doit être bien ajusté. Sa longueur ne doit pas descendre en-dessous du niveau de l'éperon laissant ce dernier visible. La pointe du pied droit ne doit pas être visible.

Elles portent des bottes d'équitation noires (pas de chaps) et des gants blancs.

Un éperon ou éperon sans tige devra compléter la botte gauche.

Si l'amazone ne porte pas le fouet de chasse, elle peut préférer une badine (longueur max 1,15 m). Pour la présentation, elle devra porter une pibole ajustée ou une trompe propre.

Le harnachement :

La selle d'amazone et l'embouchure doivent être complètes en bon état et adaptées à la monture.

La selle devra être équipée d'une fixation de sécurité pour l'étrivière, afin de libérer celle-ci en cas de chute.

Si les selles ne sont pas équipées d'un système de sécurité au niveau de l'étrivière, l'étrier devra obligatoirement être équipé d'un système de libération.

Le collier de chasse et la longe de chasse sont obligatoires.

Les points de sécurité comme l'utilisation du tablier de chasse et du système de libération de la sellerie seront scrupuleusement vérifiés par les juges.

3/ LE CHEVAL - NOTATION /11

Le cheval :

- En bon état : absence de tare sur les membres, absence de blessure ;
- En bonne condition physique, et adapté à l'effort demandé ;
- D'un beau modèle pour sa race, quel que soit celle-ci ;
- Dont le pansage est soigné ;
- Parfaitement toiletté :
 - Queue : entretenue, éventuellement nattée avec soin, bien tirée ;
 - Crinière : entretenue, nattée y compris le toupet (sans ruban) ou fraîchement rasée.
- Pieds soignés et faits : propres et graissés ;
- Ferrure obligatoire des quatre pieds et en bon état : vérification possible par les juges.

Le toilettage doit être sobre et soigné.

4/ HARMONIE DU COUPLE - NOTATION /8

- Harmonie d'ensemble : couple bien assorti (acceptation, confiance, respect) ;
- Élégance générale : recherche de légèreté, de fluidité et de sobriété ;
- Aisance du couple : sentiment de confiance mutuel apparent ;
- Obéissance du cheval : calme, capable de tenir l'arrêt.

Précisions :

Cette note évalue l'impression générale que dégage le couple cheval-cavalier.

Les juges recherchent un rapport harmonieux entre la taille du cheval et celle du cavalier : un couple bien assorti est toujours valorisé. L'élégance générale est également prise en compte, avec une attention particulière à la légèreté, la fluidité et la sobriété des allures et de la présentation, ainsi qu'à la position du cavalier. Enfin, l'aisance du couple joue un rôle essentiel : le duo doit dégager une impression de confiance et de complicité mutuelles, traduite par des gestes naturels et un ensemble agréable à regarder.

Annexe : Listes des éléments autorisés et des éléments interdits et figures

Autorisé 	Interdit 
- o 4 rênes - o Alliances (non réglables) - o Anti passe langue - o Cloches - o Collier de chasse (avec pont : trois ou cinq points) - o Croupière - o Gourmette (cuir, inox, nylon) - o Hackamore¹ - o Longe de chasse - o Martingale à anneaux (avec arrêtoirs mobiles, installée sur les rênes) - o Mors : Pelham, Liverpool, Papillon, Pessoa, simples, Chantilly, Verdun, Baucher, à olives, à aiguilles, Waterford... - o Nose-band (pas trop serré) - o Protège-gourmette - o Protège-boulets postérieurs ▪ Une seule coque rigide en face interne (max 20 cm). ▪ Face externe : min 5 cm. ▪ Intérieur : lisse ou peau de mouton. ▪ Aucun ajout autorisé. - o Rondelles de mors (face lisse des deux côtés) - o Éperons (un seul par botte, <2 cm selon les cas)	- o Alliances réglables (fig. 1) - o Bande de respect - o Chifney (fig. 2) - o Monte sans mors : cordelette, licol, side-pull - o Bricole² - o Enrênement : chambon, howlett, Pirelli, gogue commandé, rênes allemandes - o Guêtres³ - o Éperons à molettes (lisses, crantées, dentelées) sauf à boules autorisés - o Martingale fixe - o Protection anti-mouche / anti-UV - o Masque anti-stress (fig. 3) - o Mors combiné / tandem, Dexter, tandem, western, Meroth - o Muserolle en corde (fig. 4) - o Œillères (fig. 5) - o Bandes sur les membres - o Attache langue (fig. 6)

¹ Hackamore interdit sur le cross

² Bricole autorisée sur les autres tests du concours

³ Guêtres autorisées sur les autres tests du concours

Figure 1 : alliances réglables



Figure 2 : chifney



Figure 3 : masque anti-stress



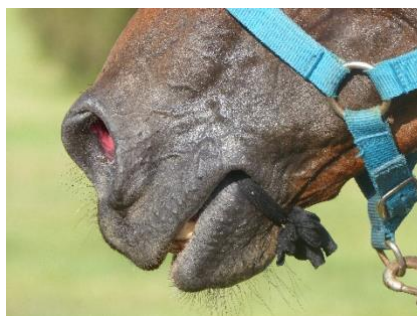
Figure 4 : muserolle en corde



Figure 5 : œillères



Figure 6 : attache langue



Voir détail dans le règlement spécifique cheval de chasse 2026 : article 6.1